Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Vie-des-groupes-p-6

1er décembre 2006

Vie des groupes

Vous participez à un groupe local ? A vous de nous transmettre vos photos et un court article pour alimenter cette rubrique. Envoyez votre contribution à :
André Larivière - Neyrolles - 43440 Champagnac Le Vieux
E-mail : andre.lariviere@sortirdunucleaire.fr

MANNEQUINS DE PAILLE CONTRE TRAIN NUCLEAIRE

Vendredi 10 novembre 2006, peu avant minuit, un groupe attend un convoi ferroviaire de déchets nucléaires, près de Forges Les Eaux en Seine Maritime. A l'heure convenue, l'un d'eux part pour la gare de Serqueux, où il préviendra l'aiguilleur que la voie est occupée par des militants.
Vers 0h45, nous plaçons les mannequins de paille sur la voie, et une banderole de papier en travers des catainers. Le temps pour les journalistes de prendre quelques photos et la gendarmerie arrive : nous nous cachons. Certains seront appréhendés, ils déclareront qu'il y a d'autres membres cachés dans le bois. Refusant de donner leur nombre, les gendarmes se voient contraints de faire venir des renforts avec un chien pour débusquer ceux qui continuent à jouer à cache-cache. Finalement, le train repartira avec 2h de retard, certains manifestants n'ont pas été trouvés et les 5 appréhendés ont pu repartir après un contrôle d'identité.

Participez au groupe d'action non violente contre le nucléaire

Nous proposons (sur le modèle des faucheurs d'OGM) de coordonner la volonté de personnes susceptibles de participer à des actions de désobéissance civile liées à la question nucléaire. En vous inscrivant, vous aurez la possibilité de participer aux actions. Chacun étant libre par la suite de participer ou non. Chacun devra respecter les consignes de l'action non violente (agir à visage découvert) et assumer que des actions de désobéissance civile sont passibles de poursuite judiciaires.

Une formation "Actions autour des transports ferroviaires de déchets radioactifs..." est organisée le week-end des 17 et 18 février 2007 à la Maison de résistance de Bure (Meuse).

Inscrivez-vous au groupe d'action non violente et/ou à la formation, en communiquant vos nom, prénom, adresse, téléphone et e-mail à :

Groupe d’action non violente antinucléaire (David Lami)
37 avenue de la libération 76370 Neuville les Dieppe
Mail : david_lami@hotmail.com

LES ANTINUCLEAIRES AUTRICHIENS BLOQUENT LA FRONTIERE TCHEQUE

Le 3 décembre 2006, environ 200 militants antinucléaires autrichiens ont bloqué la frontière austro-tchèque avec des tracteurs près de Dolny Dvoriste pour protester contre l’homologation officielle récemment accordée par Prague à la centrale nucléaire tchèque de Temelin.

Les militants autrichiens demandent que leur gouvernement élève une protestation officielle contre l’homologation récemment délivrée par les autorités tchèques à la centrale de Temelin, en violation selon eux d’un accord inter-gouvernemental signé à Melk (Autriche) en 2000 qui prévoyait plusieurs conditions de sécurité actuellement non remplies.

Les manifestants, réunis avec l’autorisation des autorités régionales autrichiennes sous l’œil bienveillant de la police autrichienne, ont distribué des ballons jaunes, des autocollants et du vin chaud aux familles des villages avoisinants venues au poste-frontière décoré de banderoles proclamant "Stop à Temelin".

Construite en 1987 avec une technologie soviétique, la centrale de Temelin, située à 60 km de la frontière autrichienne, a connu depuis sa mise en service en octobre 2000 une série de problèmes, surtout dans son circuit secondaire (non nucléaire), qui ont nécessité plusieurs arrêts d’urgence de ses deux réacteurs.

Source : AFP (03/12/2006)

BURE : LE REFUS DE LA DEMESURE

Perché au sommet d’un lampadaire, un jeune Lyonnais a contesté les “prétentions exorbitantes” en dommages-intérêts de l’Andra.

Pour revendiquer la relaxe des quatre militants anti-labo qui avaient manifesté fin juillet à Bure, Kévin Delbart, un jeune militant lyonnais antinucléaire, s’est hissé le 2 novembre 2006 vers 6 h 30 du matin en haut d’un pylône d’éclairage situé à l’entrée du site du laboratoire de Bure pour protester contre la décision de justice et les prétentions de l’Andra en matière de dommages-intérêts.

Outre la relaxe des 4 jeunes entendus et gardés à vue à la suite de la manifestation du 27 juillet dernier pour jets de pierres contre des gendarmes et contre le laboratoire lors d’une manifestation anti-labo, il réclame l’annulation de la facture de dommages-intérêts qu’entend présenter l’agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) aux manifestants.

Soutien aux inculpés : CACENDR 54
5, rue du 15 septembre 1944 - 54320 Maxeville
E-mail : cacendr@aol.com - Tel. 06 88 32 86 15

DES POIREAUX COMME REACTION A UN DEBAT IMPOSSIBLE

En 1986, lorsque survint l’accident de Tchernobyl, nous étions en Loire-Atlantique en grande

résistance contre le projet de la centrale nucléaire du Carnet. Le conseiller général du canton de St Gildas des Bois, M. de Baudinière, homme aux multiples présidences, avait aussi l'honneur de porter celle de la Commission Locale d'Information Nucléaire.

Nous prîmes rendez-vous avec lui pour lui parler de la brûlante actualité et nous lui fîmes part de notre intention d'organiser un débat public contradictoire sur le nucléaire. On lui demanda s'il voulait bien se prêter à cet exercice. Il en accepta le principe. Quelques jours après, nous reprîmes contact avec sa secrétaire pour régler les questions d'organisation mais celle-ci nous informa que M. de Baudinière n'était pas disponible de sitôt. Nous comprîmes après plusieurs tentatives que notre homme ne voulait pas se retrouver en débat public face à un spécialiste car bien qu'étant président de la Commission d'information, il ne connaissait absolument pas le sujet.

Les aliments de la vie

Début mai 1986, nous enclenchâmes une action que l'on nomma "Les aliments de la vie". Chaque jour et à une heure qui n'était pas fixe une personne se rendait à sa mairie pour y déposer devant la porte quelques légumes, un pot de terre, un litre d'eau, un litre de lait et y affichait sur ladite porte un message qui rappelait que l'activité nucléaire pouvait rendre tous ces éléments impropres à la vie des humains.
Nous rappelions régulièrement à M. de Baudinière son engagement non tenu d'un débat contradictoire. En octobre, nous apprîmes que M. de Baudinière allait inaugurer la nouvelle salle polyvalente de sa commune. Nous décidâmes d'y être présents mais … de manière particulière.

Des poireaux comme haie d'honneur

Le défilé des voitures des officiels, celle de M. de Baudinière en tête s'approcha de la salle entre deux haies constituées de plusieurs dizaines de personnes qui chacune portait un poireau. Nous prîmes, à sa descente de voiture, la peine de l'informer que ces poireaux étaient là pour lui rappeler qu'il nous faisait poireauter depuis six mois avec sa promesse de débat non tenu. Et nous lui offrîmes ensuite un miroir de belle taille sur lequel nous avions écrit : "Puisque que vous n'acceptez de rencontre qu'avec qui vous ressemble, acceptez ce miroir." M. de Baudinière le prit et aussitôt le jeta à terre. Après ce petit intermède, M. de Baudinière très en colère entra dans la salle suivi de plusieurs centaines d'habitants de sa commune. Au beau milieu, un micro trônait pour les discours d'usage. Nous, porteurs de poireaux, avions convenu de nous placer pour partie sur le premier rang et de rester là silencieux comme des communiants portant leurs cierges tout le temps de la cérémonie.
M. de Baudinière commença son discours dans un état de tension à peine contenue. Il le prolongea laborieusement et le clôtura en nous adressant une phrase assassine de sa plus belle fabrication. En réponse, nous scandâmes plusieurs fois "Tchernobyl ! Tchernobyl !". Ce fut le seul écart que nous fîmes au mot d'ordre que nous nous étions donné : rester silencieux tout le temps de la cérémonie. Les poireaux étaient là et ça donnait une drôle de soupe à la grimace.
Les jours suivants, il y avait beaucoup de poireaux dans les journaux et sur deux pages dans l'hebdo régional, ce qui sentait très fort la cuisine… politique.
L'année suivante M. de Baudinière perdit sa mairie puis il "tomba" du conseil général au bénéfice de l'un de ses "amis" et ensuite ce fut la déroute des présidences. Il n'en sauva que quelques-unes parmi la longue liste qui figurait à son palmarès. Et on ne l'entendit plus jamais parler du nucléaire.

Sortir du Nucleaire Loire et Vilaine
sdnlv@tele2.fr

INFORMEZ AVEC EFFICACITE LA POPULATION GRACE A DES PANNEAUX

Vous cherchez un moyen d'informer et de "marquer" le public concernant les dangers du nucléaire, l'aberration des EPR, ITER et Cie, les risques terribles de la radioactivité, de l'enfouissement des déchets nucléaires. Alors préparez, fabriquez et posez des panneaux en ville, village, le long des routes comme le long des grands axes. Slogan proposé :

LE NUCLÉAIRE TUE L'AVENIR www.sortirdunucleaire.fr

Respecter la loi ? Attention, votre "réclame" ne doit pas se confondre avec la signalisation routière. Sachez que la publicité non scellée au sol est interdite (liste à la Jacques Prévert) : sur les arbres, poteaux EDF et téléphoniques, éclairage public, signalisation routière, monuments naturels, murs de cimetières et de jardins publics, sur les clôtures non aveugles (grillages et autres). Mais encore si elle dépasse le mur qui la supporte, sur une clôture (palissades et autres), sur une toiture ou sur une terrasse (parfois tolérés), sur un mur non aveugle (ouverture supérieure à 0,50m2), si elle est à moins de 50cm du sol, si elle représente un danger. Enfin, elle ne doit pas dépasser 4m2 et 4m de haut dans une agglomération de moins de 2000 habitants, 12m2 et 6m de haut dans une ville de 2000 à 10000 résidents, 16m2 et 7,50m de haut dans une commune de plus de 10000 citadins. Ouf ! Vous avez appris la liste par le cœur j'espère. Renseignez-vous sur les dispositions particulières dans votre commune.

Que pouvez-vous faire ? En ville, vous pouvez fixer vos "enseignes" pour "enseigner" la population sur des murs aveugles (sans ouverture de plus de 0,50m2) ou encore peindre ces mêmes murs. Rien ne vous empêche d'installer des panneaux dans les champs ou des pancartes plus petites sur les talus, voire de l'autre côté du talus quand il existe une ornière pour l'évacuation des eaux. Pour respecter strictement la loi, distancez théoriquement vos pubs à 20m du bord de la chaussée (nationales, CD et VC), à 40m du même bord en agglomération ou à 200m (pour les routes express et autoroutes). Sinon vous risquez de recevoir une demande d'enlèvement ou de modification des autorités. Cela dit, je doute que nos gens d'armes et agents assermentés mesurent systématiquement ces distances et le temps qu'ils réagissent, des milliers de passants et automobilistes auront lu le message. Obtenez toujours l'autorisation du propriétaire. Vous êtes le proprio, donc vous vous autorisez vous-mêmes.

Quel support utiliser ? Un contreplaqué "marine" (résistant aux intempéries) et des peintures résistantes à la lumière pour le fond et les lettres (panneaux de 2,50m x 1,22m). Comment tracer vos grandes lettres du slogan proposé ? Sur demande nous vous enverrons un jeu de pochoirs pour le slogan ci-dessus. Protégez vos panneaux peints : recouvrez-les éventuellement d'un film plastique mat autocollant ou vernissez-les. Fixer vos panneaux avec des pointes ou vis à bois sur deux ou trois piquets bien enfoncés dans le sol. Répertorier aussi les panneaux publicitaires qui sont hors la loi (pour préparer votre défense vis-à-vis du zèle des gendarmes, employés DDE et autres "censeurs").

Pour plus d'infos et envoyer les photos de vos œuvres :
jean-yves.chetail@sortirdunucleaire.fr
ou 06.68.36.67.44.

N'oubliez pas vos coordonnées et la ville où se trouve votre panneau !

A propos, les plus belles créations seront publiées dans notre revue et sur notre site internet.